



NUMERO 98
octobre 2018

Déposé le 10/10/18

ROUEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Il ne Suffit pas de plastronner

Macron est un adepte de la politique-spectacle. Le moindre de ses rengorgements de dindon est mis en scène et devient prétexte à analyses et commentaires sans fin dans des médias dont le seul objectif est de transformer le débat public en distraction à insérer entre émissions de télé-réalités et retransmissions sportives. On aurait tort de se laisser ainsi divertir. Au-delà des gesticulations des histrions médiatiques, se dissimule la froide réalité d'un projet global de réorganisation visant tous les secteurs de la société. Tout le monde doit y passer : les cheminots hier, ou demain les retraité-e-s. Pour celles et ceux qui travaillent dans l'Éducation nationale, le moment est venu de trinquer. Et ce n'est pas à leur santé. Finis les discours hypocrites sur la priorité donnée à l'École. Macron et Blanquer taillent dans le vif :

2650 emplois d'enseignants et 400 postes administratifs sont supprimés.

Cela signifie l'allongement du temps de travail, la dégradation des conditions de travail, et l'appauvrissement des contenus. Ces mesures représentent la déclinaison dans l'Éducation nationale de ce projet global de mise en concurrence, de marchandisation, de privatisation, de rentabilisation, de toutes les dimensions de la vie sociale. Certains syndicats ont exprimé leur « consternation ». Ils ont raison. Toutefois, la riposte « sectorielle » qu'ils proposent n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Il ne suffit pas de plastronner, drapeaux au vent, en occupant les rues une fois par trimestre (fût-ce afin de faire le beau en période électorale) pour dissiper les menaces. Derrière le gouvernement, on trouve des forces sociales déterminées. Ce sont elles que l'on doit contraindre à renoncer. Prétendre y parvenir par des mobilisations ponctuelles, « sectorielles », voire catégorielles, n'est qu'un leurre. Tirons les leçons de nos échecs passés. Seul un mouvement social unissant jeunes, salarié-e-s, fonctionnaires, et retraité-e-s peut les faire reculer.

Journal réalisé collectivement par les adhérent-e-s de SUD-Éducation et imprimé par eux
Numéro de CPPAP : 0313 S 05109
Directrice de publication : G. VALLOIS
Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s
Abonnement : 20€
SUD-Éducation 76-27
8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen
tel : 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr
<http://www.sud-education-hautenormandie.org/>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>



Sommaire

- Page 1** : édito
- Pages 2 et 3** : Les Bruyères, la lutte mène la victoire.
- Page 4** : Parcoursup an I : une rentrée universitaire catastrophique
- Page 5** : Elections professionnelles 2018.
- Page 6** : Des retraité-e-s et des retraites citrons pressés
- Page 7** : Casse dans la maintenance informatique du Service Public
- Pages 8 et 9** : Nouvelle Calédonie: Où en est l'indépendance?
- Page 10** : Stage RESF 27



Les Bruyères :

Tout a commencé le 3 septembre 2018. Ou plutôt non, tout avait commencé bien avant, mais nous en parlerons plus tard.

Le lundi 3 septembre, donc, nous adressions un courrier au Recteur : notre établissement, dirigé ainsi, n'était pas en état d'effectuer sa rentrée. Nous demandions d'urgence l'arrivée de personnes compétentes pour accompagner notre direction, elles nous furent envoyées le lendemain : deux IA-IPR, placés en renfort de notre équipe de direction. Tout devait s'arranger.

Jeudi 13 septembre, nouveau courrier au recteur : la rentrée avait été mauvaise et il fallait le dire, mais aussi rappeler tout ce qui aurait dû le laisser prévoir, tant le bateau coulait depuis deux ans. Pour la première fois, nous demandions le départ de la proviseure. Vendredi 14 septembre, lettre au ministre : le recteur ne semblait pas comprendre et nous attendions de l'élue une réaction forte, nous voulions le lui faire savoir.

Lundi 17 septembre, seconde rentrée ratée. Les IA-IPR n'avaient pas réussi leur mission. Grève, tractage, tour de chant devant le rectorat. Le résultat : une délégation reçue par les représentants du recteur, un entretien long, pénible, où l'on nous expliqua que notre proviseure, était indéboulonnable. Le rectorat était d'accord sur les dysfonctionnements, mais il protégeait une personne. On nous parla de l'éducabilité de notre proviseure. On fit appel à notre loyauté, à notre devoir de fonctionnaire. On nous conseilla la confiance et l'espoir. L'espoir nous l'avions, mais les réponses, non. Nous étions dépités, mais pas encore vaincus. Nous décidâmes de diffuser plus largement notre colère. Mardi 18 septembre, reconduction de la grève, et AG pour nous organiser : nouvelle lettre au recteur (publiée dans la presse) où nous rappelions que pour protéger une personne ou une fonction, on sacrifiait un lycée. Lettre au député, au maire, au président de région, tracts. Mercredi 19 septembre, rencontre avec le député. Un mouvement des élèves se préparait... Jeudi 20 septembre, rencontre au lycée avec les représentants du

La lutte mène à la victoire !

recteur. La nouvelle tombe : notre proviseure est en arrêt de travail, sans plus de précisions. Sera-t-elle remplacée ? Vendredi 21 septembre, blocage du lycée par les élèves, reçus en délégation au rectorat. Lundi 24 septembre, grande nouvelle : les syndicats, reçus après une demande d'audience intersyndicale, essuient la colère du rectorat ; nous avons forcé la hiérarchie à lâcher sa sous-hiérarchie. Officiellement pour sa santé, la proviseure ne remettra plus jamais les pieds au lycée, et sera remplacée dès le vendredi. Le nouveau chef sera là au pire pour l'année, au mieux pour davantage. Vendredi 28 septembre, le nouveau chef est là. Cordial, enthousiaste, optimiste, il rencontre tour à tour les représentants de tous les acteurs du lycée... des projets enterrés depuis deux ans ressortent de terre les uns après les autres en une heure à peine. Même si tout est loin d'être réglé, nous avons envie de dire « Nous avons gagné ! »

Mais que s'est-il passé pour que nous en arrivions là ?

L'histoire

Le jour de la pré-rentrée, l'annonce de la proviseure nous fit froid dans le dos : il y avait des « petits problèmes » d'emploi du temps. En réalité, certains collègues avaient des emplois du temps incomplets, ou même vides, car leurs heures ne rentraient pas. D'après notre direction, nos impossibles vœux en étaient la cause. En réalité, la constitution désastreuse des classes ne permettrait pas de finaliser le moindre emploi du temps.

Pendant quinze jours, de nombreux cours furent absents des emplois du temps des élèves (heures en groupe, LV, options), et ne furent donc pas assurés. On nous demanda d'être patients et confiants, le rectorat avait la

situation bien en main, nos élèves auraient leurs heures d'enseignement. Nous avons donc travaillé, tant bien que mal, pendant ces quinze jours.

Alors qu'on nous avait promis des emplois du temps pour le 17 septembre, aucune information ne nous fut donnée pour effectuer cette « nouvelle rentrée » dans de bonnes conditions. Nous n'avions même pas les nouveaux emplois du temps de nos élèves alors même qu'ils entraient en vigueur. Qui plus est, malgré les nombreux changements de classe effectués (21 en seconde), de nombreux élèves étaient contraints d'abandonner des options pour cumul impossible. Une partie des ces élèves ne fut pas consultée pour choisir l'option abandonnée. Entre Euro et Arts-Plastiques, pour le rectorat le choix est vite fait.

L'alerte avait été donnée bien avant cette rentrée auprès du rectorat : cela fait deux ans que notre lycée est confronté à un chef d'établissement défaillant, et nous l'avons régulièrement fait savoir. Aucun conseil d'enseignement depuis deux ans, pas d'organisation dans les règles des élections de représentants des parents d'élèves, sabotage des projets et des spécificités de l'établissement, absence totale de communication et d'autorité auprès des élèves, absence aux conseils de classe... Tout cela n'a pas suffi pour que des mesures radicales soient prises. Tant que nous restions discrets, le rectorat s'en accommodait.

C'est cela qui nous a poussés à réagir publiquement malgré la peur de nuire à l'image de notre établissement : nous avons compris que tant que nous restions silencieux, nous ne pouvions espérer de changement.

La morale

Les multiples audiences au rectorat ont mis en évidence une défiance manifeste de la Direction des Ressources Humaines vis-à-vis des enseignants. Dénigrés devant leurs élèves, accusés de les manipuler, mis en cause sur leur loyauté ; la position du rectorat de Rouen n'est pas sans poser problème. Au final, cette victoire des enseignants des Bruyères, pour leurs élèves, ne plaît pas à l'administration, est-ce si étonnant ?

Qu'advient-il de l'intérêt des élèves, lorsque leurs parents ne font pas suffisamment de bruit pour incommoder le sommeil du recteur ? Pourquoi satisferait-on à tout prix des enfants socialement défavorisés, dont les

parents n'ont pas les moyens d'intervenir et de crier au scandale ? La médiocrité devrait déjà les combler ! Médiocrité dans la gestion de l'établissement, dans l'absence de projet, médiocrité dans la façon de remédier aux problèmes de cette rentrée. C'est cette discrimination, opérée par l'Éducation Nationale elle-même, qui nous semble insupportable.

La nomination d'un nouveau chef d'établissement n'a pas encore réglé tous les problèmes. Des heures sont toujours manquantes dans l'emploi du temps (LV3, AP), 17 élèves venus au lycée pour l'option foot (certains en internat) ne peuvent assister aux entraînements, de nombreuses options arbitrairement supprimées ne sont pas rétablies. Les emplois du temps des professeurs, mais surtout des élèves, sont épuisants et anti-pédagogiques. Il est probable que cette année portera les stigmates de sa mauvaise préparation, et les élèves seront, encore une fois, les premiers pénalisés.

Et enfin, une leçon à tirer de cette aventure : nous n'avons finalement fait que deux jours de grève, le lundi et le mardi, mais notre chef d'établissement est parti le jeudi. Rien n'est insurmontable. À l'heure de la réforme du lycée qui cherche à regrouper les options par bassin, nous pouvons craindre une simplification de la carte de formation des établissements. Il nous importe donc d'être extrêmement vigilants et de rappeler notre opposition à la réforme du lycée ! À nous de nous faire entendre !

Stéphane Bern copie Blanquer

"Une chance sur trois de gagner !"



Il m'a donné l'idée
avec Parcoursup !

S.

Parcoursup an I : une rentrée universitaire catastrophique

Le gouvernement a annoncé que moins de 2500 bachelierEs étaient toujours sans affectation au moment de la fermeture de la plateforme, le 21 septembre. Mais la réalité est tout autre. En effet, le 5 septembre, lors de l'ouverture de la dernière phase de Parcoursup, plus de 45 000 étudiantEs étaient encore sans affectation. Or, beaucoup d'entre eux ont été considérés par la plateforme comme « inactifs », c'est-à-dire qu'après avoir passé tout l'été à attendre, dans l'angoisse, les résultats de Parcoursup, ils n'ont pas saisi le rectorat.

Car tout a été fait pour rendre le parcours plus difficile : délais très courts pour faire appel, risque de voir tous ses vœux disparaître si on ne validait pas une proposition, etc. La ministre ne prend pas en compte ces 45 000 « inactifs », auquelLEs il faut ajouter les 180 000 étudiantEs qui ont purement et simplement quitté la plateforme, soit en se résignant à abandonner les études supérieures, soit en allant remplir l'enseignement privé, qui sort grand gagnant de cette affaire. Au total, on peut donc estimer que ce sont au bas mot 220 000 jeunes qui se retrouvent hors de l'enseignement supérieur public. Parcoursup a vidé les facts !

Et cela sans compter le nombre d'étudiantEs qui ne sont pas véritablement inscritEs dans la filière de leur choix, puisque contrairement à l'ancien système, Parcoursup ne permet pas de hiérarchiser ses vœux. Beaucoup d'étudiantEs ont donc en réalité dû accepter des filières qui ne leur conviennent pas vraiment.

Sélection sociale

Cette sélection s'est évidemment abattue avant tout sur les jeunes de milieux populaires. Elle renforce la concurrence et les inégalités entre établissements. Ainsi, le rectorat de Paris a imposé de limiter considérablement le nombre de bachelierEs venant de banlieue, afin de privilégier les étudiantEs de Paris intra-muros. À tel point que, en Seine-Saint-Denis, des éluEs ont saisi le défenseur des droits, Jacques Toubon, pour « faire la lumière » sur le fonctionnement de Parcoursup !

Car parmi les critères retenus pour examiner les dossiers des bachelierEs, le lycée d'origine a été un élément déterminant : des pondérations de moyenne en fonction de la filière de baccalauréat et des lycées d'origine ont été appliquées, rendant presque impossible pour des jeunes des lycées les plus défavorisés d'accéder à certaines filières.

Rentrée chaotique

Mais Parcoursup a également totalement désorganisé la rentrée pour les universités. En effet, beaucoup d'universités, pour pallier l'engorgement provoqué par Parcoursup, ont été contraintes d'augmenter leurs capacités d'accueil sans moyens supplémentaires. Ce qui provoque une multiplication des amphis et TD surchargés. De plus, avec le nombre d'étudiantEs qui se trouvaient encore en attente de réponse au 5 septembre, beaucoup d'établissements ont dû faire leur rentrée sans connaître exactement leurs effectifs de première année. Les dispositifs d'aide qui devaient être mis en place pour les étudiantEs acceptés sous condition (les fameux « Oui, si ») sont en réalité inexistantes, ou seulement mis en place dans certaines filières pour un nombre très réduit d'étudiantEs, faute de moyens... Quant aux étudiantEs qui n'ont eu d'affectation définitive que fin septembre, ils auront loupé deux à trois semaines de cours.

Le nouvel arrêté licence pour casser définitivement l'université

Ces conditions catastrophiques de rentrée sont la conséquence directe de l'application de la loi ORE, « Orientation et Réussite des Étudiants » (sic !). Application qui se poursuit avec la publication du nouvel arrêté licence, qui cadre les diplômes et l'ensemble des droits qui y sont attachés. Avec la nouvelle mouture de la licence, le diplôme n'aurait absolument plus aucun cadrage national. Ce serait un diplôme « à la carte ».

Chaque université pourra procéder comme elle l'entend, soit un renforcement de la concurrence et les inégalités entre établissements. De plus, cet arrêté remet en cause le droit aux rattrapages (remplacé par un vague « droit à la seconde chance ») et à la compensation annuelle. Comme l'expliquaient les étudiantEs mobilisés l'an dernier, la loi ORE est bien une réforme qui renforce la sélection et la concurrence, jette hors de l'enseignement supérieur des milliers de jeunes et, pour celles et ceux qui y sont encore, dévalorise les diplômes. Face à cette politique, seule la mobilisation permettra de faire reculer le gouvernement.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 : ***DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE***

Entre le 29 novembre et le 6 décembre, les personnels du ministère de l'Éducation nationale, comme dans l'ensemble de la fonction publique, seront appelés à élire leurs représentant-e-s dans les comités techniques (CT) et les commissions administratives paritaires (CAP). Ce scrutin s'inscrit dans une période d'attaques massives contre l'école publique. Ces attaques sont de trois ordres :

- ♦ **Tri social.** Le ministre Blanquer mène une série de réformes du système éducatif. Parcoursup, réforme du lycée général et technologique, réforme de la voie professionnelle, casse de l'orientation ... Toutes ces réformes convergent vers un seul objectif : faire de l'école un rouage majeur du tri social, dont le rôle est d'attribuer aux élèves une place prédéfinie dans le marché du travail, loin de nos aspirations en termes d'émancipation.
- ♦ **Offensive réactionnaire.** La période est marquée par une série de contre-feux réactionnaires allumés pour satisfaire une partie de l'opinion : apprentissage de la Marseillaise, exacerbation de la tension autour de l'apprentissage de la lecture, "rentrée en musique". L'école Blanquer, c'est pour nous le retour dans l'école du passé, celle de l'autorité des maîtres-se-s et de l'obéissance aveugle des élèves.
- ♦ **Attaque sur les statuts.** Le troisième axe d'attaque du gouvernement est une offensive d'ampleur contre les statuts et les droits des fonctionnaires. Les personnels de l'éducation nationale n'échappent pas à la règle : régression salariale, casse du paritarisme, réduction des postes aux concours et embauche de contractuel-le-s, individualisation des carrières et management sont parmi les éléments principaux.

Voter SUD

pour un syndicalisme de lutte.

Voter SUD éducation, c'est se donner les moyens de combattre ces orientations rétrogrades du gouvernement. C'est voter pour une fédération de syndicats combattifs, présents sur le terrain aux côtés des personnels et dans les mobilisations contre les réformes. Voter SUD, c'est choisir des élu-e-s combattifs et combattives qui, dans les instances, défendront sans relâche les personnels en toute in-

Voter SUD

pour revendiquer une autre école, une autre société.

Nos analyses des réformes en cours et des orientations de fond qui traversent notre champ professionnel sont aussi l'occasion de découvrir comment nos revendications s'appuient sur un projet d'école et de société.

Dans l'académie de Rouen, Sud Education 76&27 présentera plusieurs listes pour les commissions paritaires académiques et départementales, ainsi que le Comité Technique Académique.

Vous pourrez aussi voter pour les listes Sud Educ pour les commissions paritaires nationales et le Comité Technique Ministériel, notamment si vous appartenez à un corps où nous n'avons pas pu nous présenter au niveau académique ou départemental.

Nous avons toujours combattu la mise en place du scrutin électronique, véritable usine à gaz rébarbative, propice à faire baisser la participation des collègues. Alors, malgré la lourdeur du procédé, prenez quelques minutes de votre temps pour voter et faire voter Sud Education, car chaque voix est un appui pour établir la représentativité d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale !



DES RETRAITÉ-E-S ET DES RETRAITES CITRONS PRESSÉS

Des retraité-e-s amèr-e-s et en colère

Les politiques de ces dernières décennies ont tout fait pour opposer les salarié-e-s du Public et du Privé, pour que les uns envient les autres, et pour tout niveler par le bas, tant en matière de salaires que de droits dans chaque secteur. Aujourd'hui on culpabilise les retraité-e-s (même si ils ont cotisé plus 40 ans ...). Pour les libéraux, celles et ceux qui travaillent sont déjà une charge, alors imaginez comment ils considèrent les chômeur-euse-s, les handicapé-e-s, les malades, les femmes en congé maternité, et les retraité-e-s.

Après la hausse de la CSG de 1,7% qui impacte lourdement depuis janvier 2018 leur pouvoir d'achat, les 14.140.000 retraité-e-s vont voir celui-ci encore diminuer par la sous-indexation en 2019 et 2020: on leur offre une misérable revalorisation de 0,3% quand l'inflation menace d'atteindre 1,6% à 2,5%. Les hausses, entre autres, des carburants, du fioul, du gaz, de l'électricité, de certaines taxes foncières, ... vont toucher plus durement celles et ceux dont les retraites sont les plus faibles, tout particulièrement les femmes et ceux qui ont connu des années de chômage. À cela il faut ajouter les nombreux déremboursements de médicaments, l'offre de soins et de services publics de proximité qui rapetisse toujours plus et le délaissement des EHPAD.

Les retraité-e-s ne sont pas d'oisif-ve-s nanti-e-s, mais sont partie prenante dans la vie de notre société par leurs diverses contributions : consommation, loisirs, engagements bénévoles, aide à leurs ascendants et descendants, ...

La poursuite de la déconstruction de notre modèle social

Le gouvernement Macron va s'attaquer aux régimes de retraite : il poursuit l'objectif premier de casser le modèle par répartition et l'instauration d'une capitalisation par points ; mais aussi très clairement de faire baisser le montant des pensions qu'il considère comme faisant peser sur l'économie une « charge » trop importante. Il entend changer radicalement le système actuel pour le remplacer par un système à points. Malgré la mascarade de consultation populaire et de concertation avec les organisations syndicales, nous savons qu'il veut abandonner les différents régimes de retraite dont chacun-e

connaît les règles. Ce système peut paraître parfois complexe, notamment quand on a eu plusieurs employeurs, mais pour autant on sait à quoi on aura droit si on fait le calcul : c'est ce qu'on appelle un régime à « prestations définies ».

Ils veulent passer à un système où ce qu'on gagne se traduit par un nombre de points cotisés, mais où personne ne sait avant de partir en retraite combien vaudront ses points, à quoi il ou elle aura droit : c'est ce qu'on appelle un régime à « cotisations définies ».

L'objectif est d'adapter le système des retraites aux prétendues contraintes économiques et démographiques ... sans toucher à la répartition des richesses, c'est à dire sans augmenter les cotisations patronales. Les retraites sont du salaire socialisé, c'est à dire qu'une partie de notre salaire, constituée par les cotisations, est mise en commun pour assurer à chacun et chacune à son tour des droits.

Les réformes des retraites ont été nombreuses au cours des dernières décennies et toutes ont contribué à dégrader nos droits.

Et ce gouvernement veut aller plus loin encore. Certes il ne va pas allonger officiellement la durée de cotisations, mais il veut mettre en place un système qui fera que chacun-e, découvrant au moment du départ ce qu'il ou elle va percevoir en retraite, sera très fortement incité-e, voire contraint-e, à rester au travail et partir plus tard.

Le gouvernement laisse croire qu'il serait juste de donner à chacun-e une retraite strictement proportionnelle à ce qu'il ou elle a cotisé durant sa vie professionnelle, et sciemment ne tient pas compte du fait que :

- les femmes sont discriminées, car elles gagnent encore moins que les hommes et connaissent plus qu'eux des interruptions de carrière liées à la présence d'enfants et des périodes de travail à temps partiel,

- celles-ci et de nombreux hommes connaissent des périodes de chômage,

- les écarts d'espérance de vie entre un ouvrier ou une ouvrière et un-e cadre supérieur-e restent très importants.

Prendre en compte la totalité des salaires va nécessairement dégrader la situation : pour le régime général, ce sont les 25 meilleures années, alors qu'avant 1993 on retenait les 10 meilleures, ou le dernier salaire pour les fonctionnaires. Demain ce serait la totalité des années d'activité, y compris les très mauvaises, ce qui ferait baisser le montant de la pension.

Nous ne sommes pas égaux dans le type d'emploi. La pénibilité de certains métiers a des conséquences directes sur l'espérance de vie. Tout le monde ne profite pas de sa retraite aussi longtemps, ni d'une retraite en bonne santé.

Enfin la justice sociale ce n'est pas seulement assurer la justice entre ceux et celles qui travaillent, c'est aussi contraindre les employeurs à respecter leurs obligations en matière d'égalité salariale et de santé et de sécurité au travail et à contribuer au financement des retraites ...

C'est pour tout cela que les retraitées et retraités ont été si nombreuses et nombreux dans la rue le 9 octobre à l'occasion de la mobilisation interprofessionnelle.

Casse de la maintenance informatique dans les établissements

Actuellement nous assistons à une augmentation **de l'obligation incontournable** d'utiliser les outils numériques par notre ministère :

Épreuves de BTS

Épreuves de bac

Évaluations des secondes

Inscriptions aux examens

Dématérialisation des copies

Consultations ou enquêtes académiques

Suivi des élèves, appel, bulletins, livrets scolaires ;

Obligation de former les élèves à certains logiciels lourds et gourmands en mémoire et exigeants dans la mise en place du réseau (Progiciel de Gestion Intégré par exemple)

Formations à distance...

La Région et les départements ont doté les établissements sans se préoccuper de l'aménagement, l'installation, le renouvellement, la maintenance... Les conséquences en sont:

- un déploiement sauvage et donc pas toujours adapté aux exigences des pratiques :
- une lenteur des réseaux
- des droits mal gérés...

Depuis septembre, on supprime les postes d'informaticiens attachés aux lycées. Maintenant, les informaticiens travaillent en équipe mobile : une voiture, 18 lycées, 3 informaticiens !!!!

En collège, le département a mandaté une entreprise privée pour installer le matériel et assurer la télémaintenance.

Que faire? attendre la catastrophe d'une épreuve d'examen national annulée? Une formation impossible à dispenser?

Cette nouvelle organisation est source de stress, d'inquiétude et de surmenage. Nous assistons déjà à un allongement des délais de réparation .

Rappelons que l'un des projets de la Région est de créer le « lycée du futur » en 2020 : « mettre le numérique au service de la pédagogie et des lycéens » en mettant en place « le plan régional « 100 % numérique ». Les moyens n'y sont pas

Nous voulons un informaticien par établissement (lycée et collège) pour un déploiement structuré et efficace du numérique vraiment au service de la pédagogie.

AFFAIRE BENALLA: un policier parle...

C'est honteux !

**Il nous pique
notre
boulot !**



S.



Nouvelle Calédonie : où en est l'indépendance ?

Le **4 novembre** prochain aura lieu le référendum d'autodétermination en Nouvelle Calédonie.

Il est sensé mettre un terme aux accords de Matignon (1988) signés à la suite du soulèvement populaire du peuple Kanak et du massacre de 19 militants indépendantistes sur l'île d'Ouvéa

Ces accords prévoyaient un référendum d'autodétermination au bout de dix ans. Ils furent prolongés par les accords de Nouméa en 1998 repoussant l'échéance de 20 ans .

Ils prévoyaient une reconnaissance de la culture kanak, un transfert de compétences vers une plus grande autonomie du territoire, un redécoupage des régions administratives, un effort de formation et « d'insertion » envers les Kanaks.

30 ans après le constat est très amer

L'État français se positionne comme un arbitre entre deux populations (Kanak d'un côté et colons, métropolitains de l'autre) cherchant ainsi à masquer sa politique coloniale encore en cours actuellement. Il renvoie dos à dos les populations en leur enjoignant de préserver la paix, après avoir réprimé dans le sang le peuple Kanak, favorisé largement la région riche tenue par la droite locale au détriment des deux régions tenues par les indépendantistes, accentué la politique de peuplement de l'île.

Les Kanaks sont nettement minoritaires maintenant, ils représentent environ 40 % de la population.

Du côté Kanak, les partis indépendantistes se sont fortement divisés, englués dans la gestion des régions et des communes. Ils sont rentrés en concurrence pour les postes à responsabilité. Une classe politique indépendantiste s'est formée.

L'unité du peuple Kanak face à l'État français n'est plus de mise maintenant et la défiance envers les leaders politiques indépendantistes est grande.

Socialement et culturellement, les Kanaks ont

subi une évolution qui, pour beaucoup d'entre eux n'est pas du tout positive, comme voudrait le faire croire le discours officiel.

On assiste au contraire à :

- un exode rural massif pour un peuple qui nourrit son organisation sociale en rapport direct avec la terre et la nature

- une déshérence de nombreux jeunes et moins jeunes à Nouméa

- le développement de bidonvilles à la périphérie.

Le racisme envers les Kanaks n'a pas faibli en trente ans. En 1987 on pouvait voir à Nouméa des inscriptions sur les murs comme: « un bon Kanak est un Kanak mort ».

En 2018, pour être accepté dans les principales boîtes de nuit si on est kanak, il faut être accompagné par un « blanc »... Les remarques racistes fusent facilement à Nouméa et les espaces dans la ville restent tacitement très distincts pour les différentes populations.

Dans ce contexte, l'enjeu du référendum du 4 novembre est pour les partis de droite, une victoire la plus large possible du Non (à l'indépendance), alors que les partis indépendantistes se divisent sur la position à adopter.

Appel à voter oui pour obtenir le meilleur score possible, pour préparer la suite (PALIKA, Union Calédonienne...) ou appel au boycott (Parti Travailleur) en dénonçant un scrutin maintenant perdu d'avance (Kanak minoritaires)

Sur place, les campagnes électorales chez les Kanaks ne déclenchent pas l'enthousiasme.

L'État mise sur une victoire du non pas trop humiliante pour ne pas gêner la paix sociale qui permet

à l'économie de prospérer (pas pour tout le monde) et donne une image tronquée d' « une décolonisation réussie ».

En ligne de mire s'annoncent aussi les prochaines élections provinciales en 2019, et une possibilité de faire deux autres référendum.



1853 : prise de possession officielle par la France, début de la spoliation des terres, interdiction des langues locales

1864 à 1897 : colonie pénitentiaire avec la déportation au bagne de 20000 prisonniers (dont les communards emprisonnés)

1863 : découverte d'énormes ressources en nickel mais aussi de cuivre et d'or.

1884 : gratuité de la terre pour tout migrant français.

1887 : Code de l'Indigénat pour les Kanaks : interdiction de circuler la nuit, travaux forcés, réquisitions, impôts supplémentaires.

1878 : première grande révolte Kanak, réprimée dans le sang.

1906 : les Kanaks ne sont plus que 30.000, moitié moins qu'en 1853. La natalité est en forte baisse.

1914 : envoi d'un millier de Kanaks sur le front, sur une population de 8700 hommes adultes

1917 : deuxième grande révolte, également réprimée

1931 : exhibition de Kanaks à l'Exposition Universelle à Paris, comme des sauvages cannibales.

1981 : seuls 13 % à 14 % des Kanaks ont un travail salarié. Ils sont délibérément mis de côté économiquement alors que la Nouvelle Calédonie est devenue le 2^e producteur mondial de nickel et un important comptoir commercial.

1984 : création du Front de Libération Kanak et Socialiste (FLNKS) qui réunit les principaux partis indépendantistes.

1984-1985 : révolte d'ampleur, occupation, boycott actif d'élections portant sur un nouveau statut très défavorable aux Kanaks ; répression féroce.

1985 : Assassinat D'Eloi Machoro, leader du FLNKS, par le GIGN.

1888 : nouveau soulèvement populaire Kanak contre un nouveau statut encore pire que le précédent.

boycott actif des élections locales et présidentielles.

prise d'otage par les indépendantistes puis massacre de 19 Kanaks par l'armée française à Ouvéa, avec des exécutions de plusieurs Kanaks arrêtés.

26 juin 1988 : signature des accords de Matignon entre les représentants du FLNKS, Du RPCR (colons, droite locale) et l'État français.



- STAGE RESF 27 -

Le RESF 27 organise un stage de formation à destination de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale. Certains d'entre vous connaissent déjà ce type de stage, organisé depuis plus de 10 ans en Seine-Maritime par RESF 76.

Le stage se tiendra le jeudi 15 novembre prochain, salle Gérard Philippe à Gravigny. La présence de Cécile Madeline, avocate du cabinet *Eden Avocats*, spécialiste engagée et reconnue du droit des étrangers et de la défense des familles d'enfants étrangers scolarisés, nous a été confirmée.

Le stage comprendra trois temps de formation et d'échange avec les participants: une présentation du collectif RESF 27 et de ses actions, une partie juridique sur l'évolution du droit des étrangers et la nouvelle loi «immigration et asile», une partie pratique portant sur les actions concrètes qui peuvent être menées au sein d'un établissement (comité de soutien) ou dans l'accueil et l'aide des Mineurs isolés

Non Accompagnés (MNA).

Pouvez-vous me préciser si votre organisation accepte de participer à ce stage de formation syndicale et de figurer sur l'appel qui sera diffusé aux personnels ? Il suffit ensuite de diffuser à l'ensemble de vos syndiqués cet appel à participer. La salle est déjà réservée et les bénévoles du RESF peuvent assurer une grande partie de la logistique, même si une aide est toujours la bienvenue!

En ce qui concerne le déjeuner, RESF 27 propose de s'appuyer sur ce qui se pratique déjà, à savoir de proposer aux stagiaires d'apporter un plat de leur choix et de se retrouver autour d'un buffet partagé.



AGENDA



- ◆ **16 octobre** : Assemblée générale de SUD EDUCATION. 17h30 au 8 rue de la Savonnerie, ROUEN
- ◆ **du 29 novembre au 6 décembre** : Élections professionnelles

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Email: sudeduc7627@orange.fr **Sur la toile :** <http://www.sud-education-hautenormandie.org/>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

ROUEN :

8, rue de la Savonnerie
Tel /fax : 02 35 89 89 83
mobile 06 68 63 20 05

LE HAVRE :

Maison des syndicats
119 Cours de la République
☎ : 02 32 92 18 85

- ▶ **Lundi : 13h-16h**
- ▶ **Mardi : 9h-16h30**
- ▶ **Mercredi : 15h-17h**
- ▶ **Jeudi : 9h -16h30**

DIEPPE :

Maison des associations,
rue Notre Dame,
✉ solidairedieppe@gmail.com
Permanence chaque 1er jeudi du mois, de 15h à 18h

EVREUX :

SUD/Solidaire, Bourse du Travail, 17 ter rue de la Côte blanche, 27000 Evreux ☎ : 09 50 50 86 15 (sur RDV)